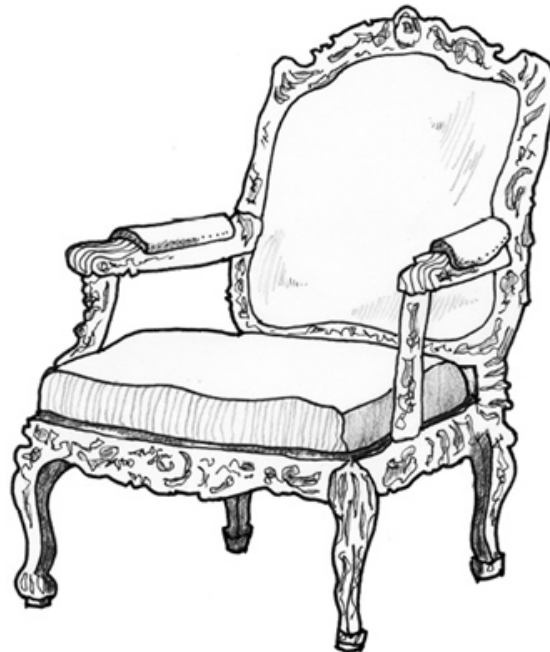


Culture et Histoire des techniques

ASSEOIR SON POUVOIR

HISTOIRE DE LA SYMBOLIQUE DE LA CHAISE

Marine BOUZAT



Automne 2021

Table des matières

Introduction	3
1 La chaise, une absurdité ergonomique	4
2 Le trône-chaise : la chaise, représentation du pouvoir divin et régalien	5
2.1 Le trône, symbole divin	5
2.2 Le trône, symbole royal	6
3 La chaise-trône : la chaise démocratisée, miroir de son illustre passé	10
3.1 Le XVIII ^e siècle : relâchement des codes	10
3.2 Le XIX ^e siècle : industrialisation et démocratisation	11
3.3 De nos jours	13
Conclusion	17
Bibliographie	18

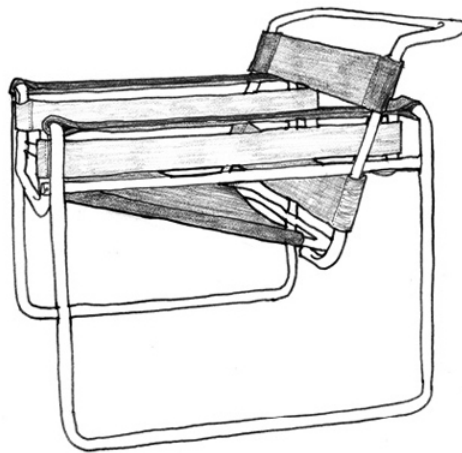


FIG. 1 – Chaise *Wassily*, Marcel Breuer (1925)

Introduction

De nos jours, la chaise semble douée d'ubiquité. Elle fait partie intégrante du paysage quotidien de la société occidentale. La majeure partie de notre journée est d'ailleurs passée sur ce siège : nous mangeons, travaillons, nous déplaçons, nous divertissons, rêvons assis. Cependant, cette omniprésence est en réalité assez récente. En effet, pendant des siècles, la chaise n'est que trône : depuis sa création, elle est intrinsèquement liée à la notion de pouvoir. Elle individualise celui qui l'occupe, et matérialise sa supériorité. Si le trône, au sens régalien, est de moins en moins utilisé, la chaise n'a rien perdu de sa symbolique passée. Dans l'imaginaire collectif, celui qui siège détient toujours le pouvoir de diriger ceux qui restent debout. Cet objet très particulier, si commun que l'on en vient presque à l'oublier, possède pourtant une puissance évocatrice prégnante, héritée de siècles d'Histoire.

« La chaise est l'objet humain par excellence. » Dans son livre *Les Assis*, Jean-Bernard Vuillème¹ argue que depuis sa création, ce siège revêt une dimension intrinsèquement culturelle. C'est d'abord un meuble contradictoire sur une multitude de plans, (ce qui, en soi, pourrait suffire à tracer un parallèle avec la nature humaine). D'aucuns voient également dans la chaise un objet anthropomorphe, avec des pieds, un dossier et une assise. A travers le prisme de la représentation du pouvoir, cette ressemblance se dessine plus concrètement. La chaise matérialise la soif de pouvoir de l'homme. Elle est un exemple parlant de moyens employés par celui-ci pour donner de la légitimité à sa puissance. Vient alors le questionnement suivant : Comment la chaise, objet pourtant si familier de notre quotidien, s'est-elle imposée à travers les siècles comme l'archétype de la représentation du pouvoir ?

Ce mémoire se propose d'analyser, à la lumière de la citation de Jean-Bernard Vuillème, les liens unissant la chaise au pouvoir qu'elle figure. Pour ce faire, nous entreprendrons de retracer l'histoire de la chaise-trône comme incarnation de l'influence de celui qui l'occupe, avant de constater à quel point la chaise moderne conserve une forte symbolique du pouvoir, héritée de son évolution à travers les siècles.

1. Jean-Bernard VUILLÈME. *Les assis : regard sur le monde des chaises*. Éditions Zoé, Carouge-Genève, 1997.

1 La chaise, une absurdité ergonomique

Dans les mots de Jean-Bernard Vuillème, nous vivons dans une « chaisocratie »². La position assise est aujourd'hui la plus prisée. Dans l'imaginaire collectif, la chaise permet le repos, et préserve le corps des traumatismes du travail manuel. Ce postulat traduit cependant un malentendu au sujet de l'assise : il s'avère que celle-ci est en réalité plus traumatisante pour le corps que la verticalité. Cette illusion entraîne l'occultation d'une myriade de conséquences négatives : scoliose, obésité, douleurs dorsales, déformation de la colonne, etc. James A. Levine en fait d'ailleurs une analyse effrayante³. Dès 1741, le physicien Nicolas Andry de Boisregard fut le premier à établir un lien entre la posture et l'assise, et en 1884, le chirurgien orthopédique Franz Staffel en dénonçait les effets néfastes : comble du paradoxe, la chaise, associée au repos, serait elle-même fatigante.

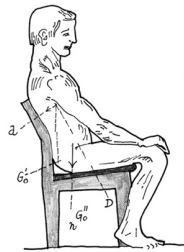


FIG. 2 – Chaise avec support lombaire (d'après Hans Strasser)

On distingue deux types d'individus : ceux qui s'assoient sur des chaises, et ceux qui se contentent du sol. De manière générale dans l'Histoire, l'homme a préféré l'accroupissement à la chaise. Dans son étude portant sur les postures humaines, Gordon Hewes recense près de cent positions d'assise. La position accroupie est omniprésente : l'anthropologue déclare qu' « At least a fourth of mankind habitually takes the load off its feet by crouching in a deep squat, both at rest and at work »,⁴ (notamment en Afrique, Asie, et Amérique du Sud). Du point de vue anatomique, celle-ci est moins traumatisante pour le corps. Cette pratique millénaire, que l'on retrouve encore en Afrique, s'est pourtant perdue dans notre civilisation occidentale. L'anthropologue Marcel Mauss affirme que « Nous ne savons plus nous accroupir. » L'homme occidental a perdu cette capacité en succombant à la dictature des chaises : « Il y a donc des choses que nous croyons de

l'ordre de l'hérédité qui sont en réalité d'ordre physiologique, d'ordre psychologique et d'ordre social. Une certaine forme des tendons et même des os n'est que la suite d'une certaine forme de se porter et de se poser.⁵ » On comprend alors combien l'assise n'est pas innée : si l'usage de la chaise n'est pas naturel et occasionne de nombreux maux, le corps habitué à cette pratique n'en connaît plus d'autres. Nous pouvons prendre l'exemple analogue de la position à genoux, utilisée par les moines en Chine ou au Japon, que nul Européen n'arrive à souffrir dans la durée. « S'asseoir est un travail. » nous dit Jean-Bernard Vuillème. Un travail, conditionné par les habitudes prises dès le plus jeune âge, intrinsèque à la culture dans laquelle l'individu baigne.

Cela fait longtemps que les conséquences néfastes de l'assise sont connues de l'homme. Pourtant, nombreuses sont les cultures sous l'emprise de la dictature des chaises : l'Occident, bien sûr, mais également la Chine à partir du XII^e siècle et même le réticent Japon depuis une cinquantaine d'années. Comment expliquer cette omniprésence dans la société occidentale ? Comment la chaise a-t-elle donc réussi à s'immiscer ainsi non seulement dans notre imaginaire à travers le symbole du trône, mais aussi dans nos foyers sous forme de fauteuils rembourrés ?

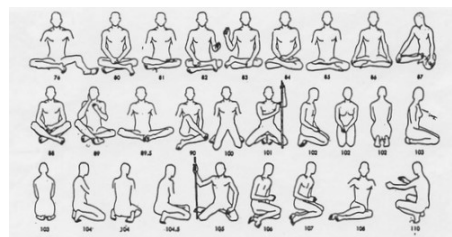


FIG. 3 – Positions de repos, figures de G.Hewes (*The Anthropology of Posture*)

2. VUILLÈME, *Les assis : regard sur le monde des chaises*.

3. James A. LEVINE. *Get up ! : Why your chair is killing you and what you can do about it*. Macmillan, 2014.

4. Gordon HEWES. "The anthropology of posture". In : *Scientific American* vol. 196, no 2 (1957), p. 122-133.

5. Marcel MAUSS. *Les techniques du corps*. Éditions Payot, 2021.

2 Le trône-chaise : la chaise, représentation du pouvoir divin et régalien

2.1 Le trône, symbole divin

La chaise a ceci de particulier que son apparition n'avait rien d'inéluctable. Si elle est mise au point, ce n'est pas par recherche du confort. L'une des explications⁶ de ce paradoxe ne réside donc pas tant dans l'utilité pratique de la chaise que dans sa fonction symbolique. Depuis sa création, elle a pour rôle d'incarner le pouvoir. Les premiers exemplaires de chaises remontent à l'Égypte antique, à l'époque de l'Ancien Empire et de la quatrième dynastie (2613-2498 av. J-C), faisant de l'apparition de cet objet un événement concomitant avec les premières formes (attestées) de conceptions religieuses et métaphysiques. Jean-Bernard Vuillème émet de fait l'hypothèse que « l'Homme n'aurait pas inventé la chaise avant d'articuler une conception du monde, une mythologie fondatrice de civilisation, d'où la fonction essentiellement rituelle des premiers sièges réservés aux dieux, aux chefs et aux sorciers ». ⁷ Similairement, Jean-François Pirson remarque qu'en Afrique, le siège fait partie intégrante d'un système de pensée complexe, qui « sert l'organisation politique et religieuse de la société » ⁸. La chaise, plus qu'un objet de repos, serait donc le reflet d'un besoin profondément humain de conceptualisation de son environnement. L'homme cherche à donner du sens au monde qui l'entoure, afin de mieux le contrôler. Le siège s'inscrirait par conséquent dans cette dynamique en donnant corps à cet imaginaire.

En Égypte antique

A son apparition dans l'Égypte antique, les Égyptiens se reposent sur des sortes de matelas, accroupis ou allongés. Ainsi, si la chaise fut adoptée, c'est parce que ce meuble permettait au puissant de se dresser au-dessus de ses sujets, matérialisant de manière spatiale sa supériorité divine. Le pharaon, perché sur son trône-chaise, s'élève au-dessus des accroupis. Selon la mythologie égyptienne, ce privilège n'était accordé qu'aux plus grands. On retrouve la dimension religieuse, le trône étant alors symbole de pouvoir céleste : les dieux, assis sur leur chaise, trônent sur le monde. Les deux colosses de Memnon, près de Thèbes, en sont un bel exemple : du haut de leur 21 mètres, ils veillent en protecteurs sur le temple d'Amenhotep III. Le divin siège était légué aux pharaons par les dieux en personne, tels que Râ ou Horus, en signe de transmission de leur pouvoir divin : « A toi je donne mon trône », (*Sethe Urk, IV : 563,571*) . Le trône est alors le symbole quintessentiel de l'omnipotence pharaonique. Celui-ci fait partie intégrante de la cosmogonie égyptienne. En effet, l'intronisation du potentat est censée rappeler le premier jour de la création du monde et de son équilibre (*maat*) par le Dieu-Soleil. Le trône royal est même appelé « celui qui maintient maat en vie ».

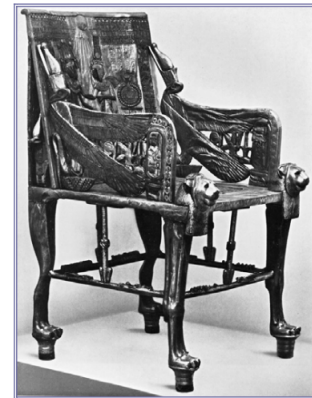


FIG. 4 – Trône-lion de Toutânkhamon

Klaus P. Kuhlmann, de l'institut archéologique du Caire, en distingue deux types⁹. D'abord, le « trône-bloc », modèle "traditionnel" dans lequel sont typiquement représentés les dieux, est notamment utilisé par le pharaon lors des cérémonies religieuses. D'autre part, le « trône du lion » est une chaise flanquée (sans surprise) de deux lions, symbole du pouvoir royal. Le fameux trône doré de Toutânkhamon en est l'archétype. Richement décoré, il est aussi la preuve que

6. La diffusion de la chaise dans le monde occidental est multicausale, cependant ce mémoire ne traite que d'une hypothèse, portant sur l'importance de la représentation symbolique.

7. VUILLÈME, *Les assis : regard sur le monde des chaises*.

8. Jean-François PIRSON. *Le corps et la chaise*. Éd. Métaphores, Belgique, 1990.

9. Klaus P. KUHLMANN. "Throne". In : *In Willeke Wendrich (ed.), UCLA Encyclopedia of Egyptology* (2011).

la symbolique du trône passe également par ses ornements : incrusté de pierres précieuses et souvent plaqué d'or, le siège royal est gravé de représentations de lions ou de sphinx, évocateur de la suprématie du potentat.

En Égypte donc, la chaise, sous la forme d'un trône, matérialise la présence divine, et individualise celui qui l'occupe. Dès le départ, elle est le symbole d'une différence, d'un statut supérieur : le hiéroglyphe pour "personne vénérée" n'est d'ailleurs autre qu'un homme assis sur une chaise.

Dans les religions monothéistes

Le lien entre trône et divinité n'est cependant pas inhérent aux religions panthéistes. L'image de la divinité veillant sur son royaume depuis son trône se retrouve également dans les textes des religions abrahamiques. Le légendaire trône de Salomon, roi d'Israël de 97 à 931 av. J-C, est un exemple canonique. Serti de rubis, saphirs et autres pierres précieuses, il comportait six marches, en référence aux six opérations du Saint-Esprit. Le six étant le chiffre de Salomon par excellence (dont l'archétype est l'étoile à six branches), la signification de ces marches (élever le souverain au-dessus de ses sujets) s'appuyait sur les symboles phares de la mythologie sacrée. Comme en Égypte, le trône fait ainsi plus que qu'incarner la supériorité du roi ; il légitime son pouvoir en l'associant intrinsèquement au divin. Le trône de Salomon possède en effet son homologue aux cieux : le trône de Yahvé. Ce siège céleste endosse cependant une dimension métaphysique. Le Dieu suprême règne au-dessus des nuages, lieu divin par excellence, sur nous-autres pauvres mortels restés sur Terre. Les trônes des rois n'en sont que des représentations matérielles, forgées de la main de l'homme. Par la suite, la religion chrétienne, loin de scissionner avec la symbolique de la divine assise, va au contraire la renforcer. Ainsi, dans le Nouveau Testament, les trônes se multiplient. Un siège est alloué à Jésus, ainsi qu'à chacun des douze apôtres. Une place est même octroyée à la Sainte Vierge, d'ailleurs surnommée « *trône de la sagesse* ». Dans la religion islamique à l'inverse, seul Allah est autorisé à siéger. La symbolique du trône est néanmoins présente dans le Coran jusque dans la description de la création du monde : Allah a « créé les cieux et la terre, et tout ce qui se trouve entre eux, dans l'espace de six jours, puis il est allé s'asseoir sur le trône » (*sourate XXV, v.60*)

2.2 Le trône, symbole royal

La chaise est ainsi imprégnée d'une forte symbolique divine dès l'Égypte Ancienne. Plus tard, dans la Rome Antique, elle incarne également le pouvoir décisionnel, avec la fameuse *sella curulis*, le siège curule. N'étaient autorisés à s'y asseoir que les personnages de haut rang, en possession de l'imperium, pouvoir suprême détenu uniquement par le roi et certains magistrats.



FIG. 5 – *Portrait de Louis XV, assis sur son trône en grand costume royal*, Hyacinthe Rigaud (1715)

Par extension, la chaise en vient à représenter le pouvoir royal. Sa place au sein des *regalias*, dès l'Égypte antique, au même titre que le sceptre ou la couronne, traduit l'importance de sa puissance de suggestion : elle est évocatrice d'ordre et du pouvoir en place conféré par Dieu lors du couronnement. Le trône, bien campé sur ses quatre pieds, massif dans ses ornements et sa hauteur, évoque toute la puissance du monarque absolu. En 1715, Hyacinthe Rigaud peint le portrait de Louis XV, pourtant âgé de seulement cinq ans, assis sur le siège royal. L'enfant, n'ayant pas encore reçu l'onction du sacre, est néanmoins représenté en tenue d'apparat. Il possède déjà les attributs royaux, allant du sceptre au manteau bleu fleurdelisé en passant bien sûr par le trône, surplombé d'un grand drapé de brocart rouge et or. L'enfant repose ses pieds sur un coussin orné des fleurs de lys, symbole du pouvoir royal, rappelant un marchepied, objet indissociable du trône dans la symbolique régaliennne jusqu'au XVII^e siècle. Ce tableau avait pour objectif de projeter une image rassurante d'un futur Roi qui, malgré son jeune âge, serait apte à assumer ses fonctions de monarque et à assurer le salut de son peuple. On comprend alors que le trône possède un pouvoir suggestif phénoménal : c'est un symbole universel d'autorité divine, à même d'être

compris par tous¹⁰. De même, Napoléon, dans une volonté de rétablir une sorte de monarchie universelle, exploitera cette imagerie antique et médiévale. Jean-Auguste-Dominique Ingres le représente siégeant en despote sur un trône, accompagné des *regalias*. L'empereur est auréolé par le dossier de son trône comme par une aura divine. Par ailleurs, un événement crucial consacrant le lien entre le Roi et son Dieu protecteur a lieu sur une chaise : le sacre. Le monarque y reçoit la bénédiction divine légitimant son autorité. Or, cet événement si particulier avait lieu sur un trône : la *Gothic Coronation Chair* in Westminster (1300) construite pour le roi Edward, est la plus vieille chaise toujours utilisée à cet effet. De fait, la chaise, sous la forme du trône, est indissociable de la représentation du pouvoir monarchique. Associée au pouvoir divin, elle donne corps à la légitimité céleste du potentat.



FIG. 6 – Napoléon I^{er} sur le trône impérial, Ingres (1806)

Un vecteur de hiérarchie sociale

L'apparition de la chaise s'inscrit dans une dynamique de distanciation entre le monarque et le commun des mortels. Cette séparation autant physique que symbolique vient souligner une véritable hiérarchie sociale, rythmée par le martèlement des quatre pieds de la chaise. La chaise est le marchepied de l'échelonnement social. Dès le VII^e siècle avant J-C, on retrouve des traces de ce phénomène : un bas-relief de cet époque, baptisé « *The Garden Party* », représente le roi assyrien et sa femme célébrant une victoire militaire en mangeant. Chose notable, le mobilier est très haut, de façon à marquer une distance entre le couple royal, perché sur son siège, et leurs serviteurs. Dans cette recherche de la hauteur se reflète non seulement un moyen de s'élever au-dessus des mortels, mais aussi une véritable aspiration à atteindre les cieux. Le monarque perché sur son trône rêve de rejoindre le Dieu qui lui donne son pouvoir.



FIG. 7 – *The Garden Party*, VII^e siècle av. J.-C., du Palais Nord d'Ashurbanipal (*British museum*)

L'usage de la chaise est de fait réservé à l'usage d'une extrême minorité. Au Moyen Age, seule l'élite a le privilège de poser son séant sur une chaise ; le reste de la population, le peuple, est relégué sur les bancs d'églises. Mais la chaise ne sert pas uniquement de frontière entre noblesse et tiers-état, elle permet également d'établir un rapport de supériorité au sein même de

10. Même s'il est peu probable que le peuple ait eu l'occasion de voir cette peinture à l'époque)

ces différentes classes sociales. Les toiles de Pieter Brueghel l'Ancien, fameuses représentations de la vie paysanne, en sont des témoignages frappants. Dans *Le mariage paysan*, seul le maître de maison possède une chaise, tandis que les invités sont assis sur des tabourets ou des bancs. On comprend alors que la symbolique de l'assise tient aussi aux composants même du siège : le dossier et les accoudoirs sont signes de pouvoir et de richesse. Le fauteuil donc, tapissé, rembourré et orné d'or et de pierres précieuses, se rapprochant ainsi le plus du trône, s'impose au sommet de la hiérarchie des chaises.



FIG. 8 – *Le mariage paysan*, Pieter Brueghel l'Ancien (1568)

Cette hiérarchie corsetée sera amplifiée par l'avènement au trône de Louis XIV qui, dans une peur phobique d'une prise du pouvoir par les aristocrates, fait venir toute la noblesse du royaume à Versailles. Ainsi rassemblés, les courtisans cherchent à obtenir les faveurs du Roi. Le respect de l'étiquette est alors fondamental, et le rôle joué par les chaises y est crucial. Leur attribution est l'objet d'une codification stricte, qui traduit la hiérarchie nobiliaire. Quand il ne siège pas sur son trône, le Roi utilise sa chaise à bras, aussi appelée fauteuil, simplification de l'austère chaire à haut dossier. Seule une infime élite (composée de la Reine, de ses enfants et ses petits enfants), a le droit de s'asseoir en

même temps que lui. Ensuite, le cérémoniel de la Cour alloue à certains élus triés sur le volet (tel que le cardinal) la chaise à dos, dépourvue d'accoudoirs. Viennent par la suite les tabourets, dont l'usage exclusif est réservé à ceux possédant au moins la dignité ducal. Ce protocole de l'assise, d'une rigidité militaire, est bien entendu connu et respecté de tous les membres de la cour, qui n'aspirent qu'à obtenir une place (assise) de choix dans les rangs de la noblesse française. L'historien de l'art Guillaume Jeanneau affirme que « L'une des charges les plus lourdes des huissiers des maisons royales consistait à empêcher les courtisans non qualifiés de s'emparer abusivement d'un tabouret »¹¹. L'expansion de la Cour, qui passe de six cent courtisans en 1664 à dix mille à la fin du XVIII^e siècle, contribue largement à l'exportation du modèle hiérarchique de la chaise en Europe, tout en renforçant sa symbolique du pouvoir.

Un symbole de l'ordre établi

A partir du v^e siècle, sous le règne de Clovis, les rois français abandonnent la position martiale (debout) pour adopter la position assise comme représentation. En posant son illustre derrière sur le trône royal, le monarque assoit son pouvoir sur l'Etat qu'il gouverne. Cette expression est d'ailleurs révélatrice de la stabilité que l'assise inspire. La chaise représente le pouvoir, mais un pouvoir établi et incontesté. Une image d'omnipotence se distille même de son affiliation avec le divin. Sédentaire et immobile, elle symbolise par extension le conservatisme. A l'inverse, le pouvoir contestataire est souvent représenté par la verticalité, notamment à travers la figure de l'orateur déclamant de longs discours de toute sa hauteur. Le pouvoir dynamique, celui qui pousse à la révolution, au renversement de l'ordre établi et de la chaise sur lequel il trône, s'exprime par la verticalité. Les images de propagande, tel *le Lénine à la tribune* de Guerassimov (1930), en sont des exemples parlants. De même, l'Internationale exhorte les ouvriers à se soulever par son « *Debout les damnés de la terre* ».

De ce constat découle une contradiction : toute remise en cause du pouvoir en place a pour finalité d'établir un nouveau régime. Qu'il soit plus juste, plus égalitaire ou au contraire plus dictatorial importe peu. Seul reste ce paradoxe inéluctable : les hommes debout finissent toujours assis, que ce soit sur le trône ou sur les pavés de la prison en cas d'échec. Jean-Bernard Vuillème synthétise ainsi : « La plupart des marches de l'Histoire, grandes ou petites, se sont achevées au pied d'un trône »¹². Les bipèdes révolutionnaires d'aujourd'hui sont les assis de demain.

11. *Le Dictionnaire philosophique*, publié par Voltaire en 1764, vient confirmer l'importance jouée par la hiérarchie de la chaise : « An armchair, a chair with a back, a stool were for many centuries important political objects and serious subjects of dispute . . . May one sit, in a particular room, on a chair or on a stool, or are we not supposed to sit at all? These were the questions that fascinated a court. »

12. VUILLÈME, *Les assis : regard sur le monde des chaises*.

La chaise est donc un objet intrinsèquement contradictoire. Si elle incarne le pouvoir, c'est en partie parce qu'elle hisse l'assis au-dessus des accroupis. Ce phénomène peut s'expliquer de deux manières différentes. D'abord, ce faisant, la chaise symbolise la culture de l'homme assis, qui le distancie de l'animalité suggérée par la position accroupie, autrefois considérée « comme un signe de dégénérescence »¹³ selon Marcel Mauss. D'autre part, la chaise est aussi la traduction physique d'un rapport de supériorité. Dans *Le Dictateur* de Chaplin, Mussolini et Hitler s'adonnent à un comique concours de hauteur sur un siège ajustable : le plus haut perché sera le plus fort. La chaise fait appel à la symbolique triviale associant la hauteur à la puissance¹⁴. Surgit alors un autre paradoxe : tout homme debout est plus grand qu'un homme assis. A mi-chemin entre horizontalité et verticalité, la chaise aspire à se placer à l'intersection entre les deux, en compensant la hauteur perdue par la flexion en se surélevant au moyen d'une estrade, de pieds immenses couplés d'un marche-pieds, ou encore d'un dossier imposant. En résulte un meuble au final un peu étrange, perdu entre horizontalité et verticalité, indécis dans sa volonté de représenter à la fois la fougue de la révolution et la stabilité de l'ordre.



FIG. 9 – *Lénine à la tribune*, Guerassimov (1930)

Pendant longtemps, la chaise n'apparaît que sous la forme du trône¹⁵. Si elle n'en a pas toujours le nom, elle en garde le rôle¹⁶. Elle ne sert pas seulement à individualiser le monarque mais dessine également la structure hiérarchique de ses sujets. Par extension, elle est le symbole de l'ordre établi. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour que la chaise se démocratise au sein de la bourgeoisie, puis le XIX^e siècle et l'industrialisation pour que celle-ci se répande dans la classe moyenne.



FIG. 10 – *Klimos*, chaise grecque

13. MAUSS, *Les techniques du corps*.

14. Cette aspiration à la hauteur peut également être vue comme un trait d'*hubris*, vice humain par excellence.

15. A quelques exceptions près, la chaise grecque klimos notamment, dont le caractère démocratique ou élitiste reste encore débattu.

16. Louis XIV ne siégeait pas sur son trône à table, mais la chaise qu'il occupait en avait toutes les caractéristiques.

3 La chaise-trône : la chaise démocratisée, miroir de son illustre passé

3.1 Le XVIII^e siècle : relâchement des codes

Le XVIII^e siècle est considéré par les historiens du meuble comme étant « l'Age d'or du mobilier »¹⁷, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, un artisanat de grande qualité, dont les techniques raffinées sont éprouvées par des siècles de manufactures. De plus, la prospérité du siècle assure un marché foisonnant au sein de la bourgeoisie grandissante. Le développement des empires coloniaux et du marché triangulaire qui l'accompagne permet l'approvisionnement en matériaux de grandes qualités. L'ensemble de ces paramètres traduit un environnement propice à la multiplication du nombre et surtout du type de chaises à cette époque. Par ailleurs, la montée de la bourgeoisie, et le recul progressif de l'aristocratie (relatif, mais qui se concrétise par le retour de la Cour à Paris), entraînent un relâchement de la rigidité de l'étiquette de la chaise. L'apparence, autant que l'usage de la chaise deviennent plus informels. Les codes de l'assise s'assouplissent : alors que le cérémoniel de la Cour imposait entre autres un placement rigoureux des meubles au sol, (en fonction de l'alignement du parquet par exemple), ces règles de disposition perdent de l'importance sous le règne de Louis XV. Un exemple de ce changement¹⁸ est représenté dans le tableau de Jean-François de Troy : *La lecture de Molière* (1730). Les dossiers nus apparents des fauteuils à la reine sont les vestiges de codes stricts auxquels ceux-ci étaient soumis un demi-siècle plus tôt : plaqués contre le mur, l'ornementation du dos était superflue. Au XVIII^e siècle, les sièges libérés de leur carcan se répandent dans les salons de manière désordonnée, dévoilant ostensiblement leur armature.



FIG. 11 – *La lecture de Molière*,
Jean-François de Troy (1730)

Par ailleurs, pléthore de nouvelles formes d'assises apparaissent, unies dans une volonté de remettre un semblant de confort au centre de l'assise. On produit alors des fauteuils de plus en plus petits et de plus en plus légers, d'une variété éclectique. *Fauteuil à coiffer*, *fauteuil en cabriolet*, *chauffeuse*, *duchesse*, *corbeille*, *bergère à oreille* ou *en confessionnal*, les formes et les couleurs ne manquent pas. Le XVIII^e siècle marque aussi un renouveau au niveau du genre : des sièges plus adaptés pour la femme sont mis au point¹⁹, comme la voyeuse à genoux, alternative à la voyeuse, d'usage exclusivement masculin. Ce siège est enjambé pour jouer aux cartes. Son homologue féminin permet aux femmes de se joindre à la partie en évitant cette position disgracieuse. On constate à travers cet exemple que la chaise s'éloigne de sa fonction originelle (représentation exclu-

sive du pouvoir) pour répondre à de nouveaux besoins. S'amorce alors une nouvelle conception du siège comme objet non seulement symbole, mais pouvant aussi être source de confort. Cette philosophie, qui anime la fabrication de mobilier au XVIII^e siècle, est le reflet d'une modification des mœurs de l'époque, synthétisée par Talleyrand : « Qui n'a pas connu les années qui ont précédé la Révolution ne sait pas ce que c'est que la douceur de vivre. »

Si la symbolique du pouvoir s'amenuise, elle ne disparaît pas pour autant. La chaise demeure une preuve de richesse et de statut. En effet, cette multiplication n'a lieu que dans les hautes sphères de la société : « Bien sûr limitée à la classe aisée, la prolifération des chaises à partir du XVII^e et au cours du XVIII^e siècle donne une image quasi-poétique d'un nouvel idéal de convivialité, affirme Jean Bernard Vuillème, le siège commençant à s'adapter à des désirs et devenant

17. Witold RYBCZYNSKI. *Now I sit me down : From klismos to plastic chair : A natural history*. Farrar, Straus et Giroux, 2016.

18. Changement qui pourrait être qualifié de *désajustement technique* entre les fabricants de meubles et les normes sociales.

19. La question du genre et du mobilier, en particulier de la chaise, nécessiterait un mémoire à elle seule ; cet écrit ne fait que mentionner le sujet.

marque de distinction sociale »²⁰. La possession d'une chaise, qu'elle soit bergère ou duchesse, demeure un privilège réservé aux plus riches. L'on se distingue alors par le raffinement, la finesse du siège, plutôt que par son imposance. C'est l'émergence d'une nouvelle manière de marquer sa supériorité, axée sur la qualité et la beauté du siège.

Sous le règne de Louis XV, la chaise et ses dérivés se démocratisent au sein de la bourgeoisie et de l'aristocratie. Le relâchement de l'étiquette entraîne un glissement de la chaise comme vecteur de la rigidité cérémoniale à un objet de repos, source de confort. Les puissants s'autorisent à s'affaler dans leurs multiples trônes.



FIG. 12 – *Voyeuse à genoux*, XVIII^e siècle

3.2 Le XIX^e siècle : industrialisation et démocratisation

Pendant longtemps, en dépit du relâchement (relatif) des codes hiérarchiques, la chaise demeure une affaire de puissants. L'une des raisons est assez simple : faire une chaise, c'est compliqué^{21 22}. En conséquence, la fabrication d'un tel meuble revient cher au client. Selon Witold Rybczynski, au XVII^e siècle, un fauteuil de bonne qualité vaut une centaine de livres, tandis que le salaire d'un compagnon menuisier avoisine les 3 livres par jour. Autant dire que la possession d'une chaise demeura pendant longtemps intrinsèquement liée au statut économique et social. Tout change au milieu du XIX^e siècle avec le modèle n°14 de l'ébéniste germano-autrichien Michael Thonet, première chaise produite à un régime industriel. Avant même Henry Ford, Thonet fut l'un des précurseurs du processus d'industrialisation. Vendue pour la modique somme de 3 florins (le prix d'une bouteille de bon vin), la chaise n°14 en bois courbé a très vite envahi les bistrotts d'Europe.

La chaise de Thonet marque le début d'une démocratisation de la chaise dans le monde occidental²³. Elle quitte alors progressivement le luxe des salons et des palais pour s'installer dans les salles à manger et les cafés. La chaise devient le meuble le plus présent dans les ménages, représentant 43% des meubles recensés dans 58 salons par Sophie Chevalier, dans sa thèse *L'ameublement et le décor intérieur dans le milieu populaire urbain* (1992). L'industrialisation, le déclin de l'aristocratie et la libéralisation du marché sont des paramètres qui permettront la diffusion de la chaise dans l'espace domestique. La chaise n'est alors plus trône, elle est meuble. Mais perd-elle pour autant sa dimension symbolique ?

20. VUILLEME, *Les assis : regard sur le monde des chaises*.

21. L'architecte et designer Mies van Der Rohe en témoigne : « The chair is a very difficult object. Everyone who has ever tried to make one knows that. »

22. RYBCZYNSKI, *Now I sit me down : From klismos to plastic chair : A natural history*.

23. Bien qu'elle ne puisse, comme toujours, être considérée comme la seule origine de processus



FIG. 13 – *Chaise n°14*, Michael Thonet (1859)

La chaise comme objet fonctionnel

La multiplication des chaises a plusieurs conséquences. A mesure que ce meuble entre dans le quotidien, les fabricants axent leur intérêt sur la fonctionnalité de l'objet. C'est ainsi que le début du XXe siècle voit l'émergence d'une nouvelle discipline, l'ergonomie. L'objectif est de concevoir des meubles adaptés au corps de l'homme afin de faciliter son travail et son confort. Ce mouvement donne l'impulsion aux architectes et designers du mobilier de créer des meubles en adéquation avec le corps qu'ils soutiennent²⁴. On a alors une nouvelle conception de la chaise, qui progresse dans sa transition d'objet purement symbolique à fonctionnel²⁵. Ce basculement rejoint l'idéal démocratique qui anime alors la fabrication de la chaise. Le siège n'est plus seulement un objet ostentatoire, visant à être vu et surtout à suggérer le pouvoir de celui qui l'occupe. Le critère esthétique demeure, certes, mais il est soumis à une kyrielle de contraintes d'ordre fonctionnel. Couplé à l'industrialisation, les conséquences de ce mouvement sont frappantes : non seulement les chaises se multiplient et s'infusent dans toutes les classes de la société, mais il se distille une volonté de produire un meuble utile à la population. Le point focal de sa conception n'est plus la représentation d'un individu en particulier, mais le confort du plus grand nombre.



FIG. 14 – Fauteuil *Plastic Shell*, Charles and Ray Eames (1950)

Charles et Ray Eames seront des pionniers en matière de fonctionnalité, avec leurs chaises en plastiques renforcés en fibre de verre.

24. Les chaises fabriquées par les élèves du Bauhaus en sont de bons exemples

25. Le fabricant de meuble John Dunnigan, souhaite qu' "une personne puisse s'asseoir sans remarquer la chaise. " La chaise s'efface derrière l'assise. (Dans les mots de Leroi-Gourhan, elle devient prothèse) .. Situation plutôt paradoxale, si l'on repense à la genèse de ce meuble et de son incompatibilité avec la physiologie humaine.

3.3 De nos jours

Dans l'intimité

En dépit de sa démocratisation, la chaise n'a pas perdu sa dimension symbolique. Celle-ci s'exprime simplement à d'autres niveaux. Ayant infiltré le quotidien des ménages, elle sévit désormais dans le cercle de l'intimité. La figure du vieil homme dans son fauteuil est une allégorie de pouvoir fondé sur la sagesse acquise par l'expérience des années. Jusqu'à récemment, l'État de Neuchâtel, comme d'autres cantons suisses, offrait un luxueux fauteuil Louis XVIII à chacun de ses citoyens atteignant sa centième année. Ce trône de l'âge était un moyen de rendre hommage aux anciens, tout en célébrant le passage à un autre siècle. Une situation analogue concerne le maître de maison, qui trône dans le large fauteuil du salon. Campé sur ses 4 pieds au beau milieu de la pièce à vivre, le fauteuil incarne la puissance du patriarche. Même vide, il est le symbole de son omniprésence dans l'espace familial. Le siège permet alors de structurer l'espace domestique, et, par extension, de marquer une différenciation entre les genres. Une dynamique que l'on retrouve dès le XIX^e siècle selon le sociologue Jean Baudrillard (1968) : « L'intérieur bourgeois type est d'ordre patriarcal : c'est l'ensemble salle à manger chambre à coucher. Les meubles, divers dans leur fonction, mais fortement intégrés, gravitent autour du buffet ou du lit de milieu. Il y a tendance à l'accumulation et à l'occupation de l'espace, à sa clôture. Unifonctionnalité, inamovibilité, présence imposante et étiquette hiérarchique. »²⁶ Une telle division de l'espace se reflète dans *A Bloomsbury family* de William Orpen (1907). Bien installé au fond de son imposant siège, le père siège au premier plan. Il semble être le seul à son aise dans cet espace qu'il maîtrise : les enfants sont attablés anxieusement autour de la table, tandis que la mère est condamnée à rester debout, en arrière plan, une étrangère dans son propre maison. Dans tous les cas, on constate à quel point la chaise, intégrée dans ce nouvel espace domestique et populaire, le délimite et le façonne de manière analogue à ce qu'elle faisait trois siècles plus tôt dans les salons de Versailles.



FIG. 15 – *A Bloomsbury family*, Sir William Orpen (1907)

Cependant, le pouvoir de la chaise transcende la délimitation de l'espace. En effet, ce siège, comme toute technique, conditionne la manière dont on s'en sert. Edward Senn affirme que chaque siège « produit chez une personne déterminée un maintien déterminé ». André Leroi-Gourhan parle de *mémoire technique*²⁷ : dans le siège même réside la manière de s'asseoir. Seulement, on l'a vu, dans le cas de la chaise, cette assise n'est pas naturelle. Notre corps est fait pour être en mouvement, pour marcher, courir et chasser. En ce sens, la chaise est un objet à vertu disciplinaire. Son affiliation au pouvoir transparait alors dans sa capacité à générer un certain comportement, intrinsèquement culturel²⁸, chez l'individu. Le siège, à travers la mémoire technique, plie le corps aux normes sociales de la civilisation occidentale.

Les chaises *Astley Cooper* sont l'archétype de ce paradigme. Conçues par le chirurgien du même nom, elles ont pour objectif de corriger la mauvaise posture de l'enfant, et ce pour des raisons autant médicales que par respect de l'étiquette. La petite surface de l'assise perchée sur ses hauts pieds oblige l'enfant à adopter une posture correcte²⁹ afin de ne pas tomber. Ces chaises avaient leur place dans la salle à manger, mais étaient aussi monnaie courante dans les salles de classe victoriennes, où elles faisaient office de punition.

26. Jean BAUDRILLARD. *Le système des objets*. Paris : Gallimard, 1966.

27. André LEROI-GOURHAN. *Le Geste et la Parole-tome 1 : Technique et langage*. Albin Michel, 2009.

28. La chaise serait, selon Jean Bernard Vuilleme, « instrument de dressage pédagogique », dans lequel il n'y a « rien de naturel, mais tout de culturel »

29. Anne massey précise que : (« Good posture meant keeping a straight back and upright head, and moving in a dignified and elegant way »)



FIG. 16 – Chaise *Astley Cooper*, Astley Cooper (1835)

De fait, la chaise formate les enfants au monde des chaises. Son lieu d'action le plus notable est la salle de classe. Ainsi, l'un des buts de l'école est d'apprendre à l'enfant à rester assis, calme et silencieux sur une longue durée. Il intègre également la bonne manière de s'asseoir, le dos droit et les bras le long du corps. L'école comme lieu disciplinaire s'inscrit dans le développement de l'hygiénisme durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Pléthore de débats et d'études sont menés pour déterminer et codifier la posture de l'enfant à son bureau.³⁰ On constate alors à quel point l'assise était (et est toujours) l'objet d'une codification stricte dès la salle de classe, visant à assurer que l'individu acquière les bonnes pratiques sociales. L'école est le premier théâtre d'exécution de la dictature des chaises. La chaise comme objet de pouvoir se traduit donc aussi dans sa capacité à former les individus à un mode de vie donné. De plus, ce siège s'intègre dans un complexe système de normes sociales. L'assise est régie par un ensemble de codes plus ou moins tacites, sorte d'étiquette de Cour intégrée dans les mœurs. Parmi les exemples

canoniques, on compte laisser sa place aux personnes âgées dans les transports en commun, se lever quand le directeur entre dans la salle de classe, proposer le meilleur siège à tout invité... Ce siège est alors un reflet de l'humanité en ce sens qu'elle contribue à perpétuer un modèle social exclusivement culturel, celui de la civilisation assise.

En somme, la chaise est dans sa nature paradoxale : objet du quotidien, elle possède cette familiarité rassurante du meuble que l'on côtoie tous les jours. Cependant, il n'en demeure pas moins que ce siège est intrinsèquement lié à la représentation du pouvoir et de la hiérarchie. Cette symbolique est le vestige de son passé de trône : tout comme le patriarche fait écho au roi siégeant dans son palais, la mémoire technique induit des règles sociales rappelant l'étiquette versaillaise.

En société

La symbolique de la chaise moderne ne se cantonne pas au simple cadre domestique. En dépit des apparences, sa démocratisation n'est que partielle : celle-ci demeure toujours, sous certaines de ses formes, un signe de réussite sociale. Prenons l'exemple de la chaise transatlantique, dont le développement est en plein essor à la fin du XIX^e siècle, concomitamment à la multiplication des stations balnéaires. Étalées de manière ostentatoire sur les plages, les chaises longues distinguent deux sortes de vacanciers : les utilisateurs de serviettes, et ceux qui se prélassent sur les transats. En 1907, sur le paquebot *le Mauretania*, les chaises longues étaient réservées aux passagers de première classe, seuls à pouvoir emprunter le spacieux pont supérieur. De même, dans les cafés français du XIX^e siècle, les ouvriers accoudés au bar ne se mélangent pas aux classes plus aisées. Cristoph Grafe et Franziska Bollerey le confirment :

*« A degree of subtle social differentiation can still be observed in many Parisian cafés while the terrace facing the street invites a mixed public ready to pay an extra charge for table service, the bar counter is the territory of the – mostly male – habitués, usually from the neighbourhood. Often the difference between standing and sitting customers reflects social distinctions; working-class camaraderie and middle-class private respectability both have their respective territories within the same space. »*³¹

30. PIRSON, *Le corps et la chaise*.

31. Cristoph Grafe et FRANZISKA BOLLEREY. *Cafes and bars : the architecture of public display*. London : Routledge, 2008.

De fait, comme au XVII^e siècle, la chaise en tant qu'objet prend le rôle de marqueur social, symbole plus subtil d'un pouvoir économique et social.

Une symbolique du pouvoir très actuelle

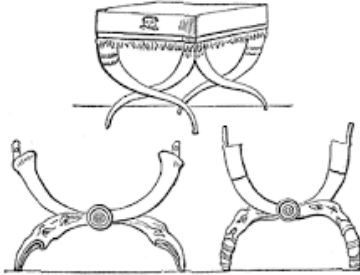


FIG. 17 – *Sella Curulis* romaine

La chaise rappelle inconsciemment son ascendance divine et régaliennne. Encore aujourd'hui, celui qui détient la chaise détient aussi le pouvoir. Cette affiliation tire son origine de l'étymologie même du mot chaise, issu du grec, puis du latin *cathedra*. La cathèdre est ce sur quoi l'évêque s'assoie. De ce terme naîtra la cathédrale, i.e. le lieu où siège l'évêque. Ce n'est pas un hasard si le terme "siège" est employé pour désigner le domicile juridique d'une entreprise. La chaise du PDG est à la multinationale ce que la cathèdre était à l'Église : la matérialisation de son pouvoir, à partir duquel celui-ci rayonne. Le patron de l'entreprise convoquant un employé dans son bureau peut se soustraire aux normes de politesse traditionnelles en n'invitant pas ce dernier à s'asseoir³². Il affirme ainsi sa supériorité hiérarchique

en laissant l'autre dans l'inconfort de la position debout. La chaise représente alors, comme elle le faisait à l'époque des Rois, le pouvoir en place, incontesté. Même produite à des millions d'exemplaires, elle n'a pas perdu son héritage illustre d'objet élitiste et distinctif. Loin de s'être dissoute dans la multiplicité des modèles contemporains, la symbolique de la chaise s'est ancrée dans l'imaginaire collectif. Les puissants actuels jouent avec ce symbole pour faire valoir leur légitimité, comme le faisaient ceux des siècles passés. Napoléon se faisant peindre sur le trône n'est pas si éloigné de Mitterrand, premier président réalisant sa photo officielle assis, un livre à la main. Si l'Empereur annonce ainsi le retour d'un pouvoir absolu en France, ce président de la République signale l'entrée à l'Élysée d'un homme de culture. D'autres parallèles peuvent être tirés entre passé et présent à ce sujet. Au XVIII^e siècle, Napoléon Bonaparte cherche à rétablir le respect pour l'autorité monarchique en restaurant l'imaginaire antique. L'Empereur a conscience du pouvoir évocateur du trône, et aime contrôler l'assise, dans l'esprit de la cour de Louis XIV. En sa présence, seule sa mère et sa sœur ont accès à des fauteuils, les autres membres de l'assemblée devant se contenter d'une chaise classique ou d'un tabouret. L'empereur a également recours aux codes de l'assise à son avantage lors de rencontres politiques. Talleyrand décrit la réception de l'ambassadeur d'Autriche, le Comte Johann Ludwig von Cobenzl comme suit :

*« Bonaparte himself organised the setting. He sat at a small writing table put in a corner of an ante-chamber. All the other seats had been removed, except two sofas situated far away from the table. With only one lamp, the Austrian count came in the dimly lit room. Napoleon, standing near his table, sat down and the poor ambassador, confused, had to stand during the whole meeting. »*³³

Le scandale du Sofagate est le parfait miroir contemporain de cet épisode, et constitue la preuve que la symbolique de la chaise n'a pas chuté avec l'Empire. Pareille à l'ambassadeur Autrichien, Ursula Von Der Leyen dut momentanément subir l'humiliante position verticale, face à ses deux collègues assis. La couverture médiatique de cet incident est la preuve que ces codes de l'assise sont profondément ancrés dans l'imaginaire collectif. Par le fait de ne pas donner de chaise, on fait comprendre à l'individu qu'il n'est pas à sa place. Il est l'intrus, isolé par une inconmode verticalité. Si la chaise est l'objet humain par excellence, alors celui qui en est privé perd du même coup un peu de son humanité, sous la forme de sa dignité. Ce paradigme se reflète d'ailleurs dans le langage courant. En anglais, le mot *squatter*, dérivé de *squat* (s'accroupir) désigne depuis 1948 un personne qui occupe illégalement un lieu inhabité. Le squatter, le sans-chaise, c'est celui qui gêne car il n'est pas à sa place, et dont on cherche à se débarrasser.

32. Règle de politesse pourtant des plus simples, héritée du Moyen Age où le maître recevait ses subordonnés sur un escabeau, mais cédaît sa place à tout individu de statut social plus élevé.

33. Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, tel qu'il est cité dans Dampierre, 'Chairs', p. 271

D'où les *sit-in*, ultime protestation contre la dictature des chaises et le monde qu'elle incarne. De même, en anglais, on utilise l'idiome *to get a seat at the table* : avoir une chaise, c'est avoir son mot à dire. Qui n'en a pas est de fait un peu exclu de la société, en ce sens qu'il ne répond pas aux normes sociales.

La chaise est un objet intrinsèquement culturel dans sa représentation de la puissance humaine. L'homme réalise même l'acte d'hubris par excellence, celui d'ôter la vie, sur une chaise : la chaise électrique. Ce médium de mise à mort par électrification n'avait pourtant rien d'évident : « There was nothing inevitable about the choice of a chair. »³⁴ nous dit Mark Essig. La position allongée est d'abord étudiée, avant d'être rapidement mise de côté car jugée trop évocatrice de la table d'opération, ou pire encore, de la raideur du corps à la morgue. On opte finalement pour la position assise, jugée plus humanisante³⁵. Cruelle ironie du condamné à mort à qui l'on redonne une dignité avant de la lui retirer en emportant sa vie du même coup.

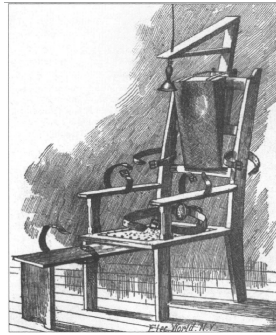


FIG. 18 – Première chaise électrique, conçue par Dr. George Fell

Le pouvoir dans l'objet lui-même

En 2005, une publicité pour la chaise Eames Lounge chair avait pour argument de vente : « *Impress the Neighbours* ». Les raisons qui poussaient jadis les puissants à orner leurs trônes de mille pierres précieuses sont les mêmes que celles qui incitent Kim Kardashian à acheter 12 fauteuils Chandigarh. Tout est affaire de possession. La chaise est un bien positionnel, preuve ostentatoire que l'on a réussi et que l'on appartient aux plus hautes sphères sociales. Elles sont encore et toujours, à bien des égards, un marqueur de réussite sociale, reconnu par tous car inconsciemment associées au trône royal. Le symbole régalien transcende ainsi les siècles pour rayonner dans la *Wassily chair*, le fauteuil du patriarce ou la chaise en plastique du jardin.

Par ailleurs, non seulement la chaise est symbole de pouvoir, mais en plus elle n'a pas besoin d'occupant pour ce faire. La chaise se suffit à elle-même. Par sa présence même, elle évoque la puissance de celui qui devrait y siéger. C'est cela même qui se joue dans la politique de la chaise vide, ou dans la « foule d'absences présentes » des *Chaises* de Ionesco. La chaise vide suffit à rappeler celui ou celle qui devrait l'occuper³⁶. Elle incarne si bien l'être humain qu'elle n'a pas besoin de lui pour le représenter.

34. Mark ESSIG. *Edison and the Electric Chair*. Walter Books, 2005.

35. Essig explique ce choix ainsi : « It is likely that the chair was considered more dignified [than the table] for the prisoner. On the gallows a prisoner stood tall and proud, a full participant in the ritual of retribution. Strapped to a table, he would be utterly helpless, resembling a bit too closely an experimental animal strapped to a laboratory bench for vivisection. The chair occupied a middle ground, allowing the necessary restraint and support but also paying at least minimal respect to the prisoner's humanity »

36. De même, il suffit de contempler la mer de chaises vides installées devant la Basilique Saint-Pierre, dans l'attente d'un discours du Pape, pour se rendre compte du pouvoir unificateur de l'Eglise.



FIG. 19 – Photographie publicitaire d'Herman Miller, « *Impress the Neighbours* » pour la chaise Lounge Eames (2005)

Conclusion

La représentation du pouvoir est inhérente à ce curieux objet qu'est la chaise. A la fois ostentatoire et fonctionnelle, elle contribue à représenter la puissance de celui qui l'occupe. Elle lui permet d'asseoir son pouvoir au sens littéral comme figuré, et cela même lorsque ce dernier est absent. La chaise est « l'objet humain par excellence » en ce sens où elle se doit d'être occupée. Même vide, elle rappelle la présence de son utilisateur.

Pourtant une absurdité ergonomique, la chaise a su se démocratiser au fil des siècles, en tant qu'objet éminemment culturel. A l'inverse du banc, elle individualise l'être humain en quête d'identité, et, par-dessus tout, le distingue de la masse. Si cette prise de hauteur la rapproche du divin qu'elle incarne parfois, elle permet également à son occupant de se soustraire à ses penchants primitifs. L'homme occidental ne s'accroupit plus : il trône sur sa chaise.

A travers ce mémoire, nous avons constaté que la chaise moderne est l'héritière du trône. Entre autres emblème de la toute puissance céleste, elle a d'abord un usage strictement religieux et cérémonial. La chaise incarne ensuite le pouvoir royal, issu du droit divin, avant de devenir, par extension, symbole de conservatisme. Non contente de différencier le puissant, la chaise glorifie son influence. Elle matérialise la stabilité du pouvoir établi, en opposition à la contestation révolutionnaire, qui s'orchestre debout, en mouvement. Au cours de l'histoire, la chaise est l'objet d'une codification stricte, qui reflète et renforce une certaine hiérarchie sociale. L'assouplissement des règles et des mœurs, couplée avec l'avènement de l'industrialisation, font progressivement de ce siège un objet commun, en apparence dépourvu de symbolique particulière.

Cependant, la chaise porte toujours les traces de cet illustre passé. Elle demeure encore une incarnation du pouvoir, peut-être moins ostentatoire que le trône royal, mais toujours aussi efficace. Sa force de représentation réside notamment dans son caractère tacite, complètement intégrée dans l'inconscient collectif. La chaise n'a pas besoin d'être trône pour symboliser l'influence de celui qui l'utilise. Son esthétique, son confort, et surtout l'attitude de celui qui l'utilise sont autant de paramètres qui laissent transparaître une certaine hiérarchie sociale. Ces derniers sont les vestiges des codes auxquels l'assise fut soumise durant des siècles. Ainsi, de nos jours, la chaise conserve une nature contradictoire, à la fois bien positionnel et objet ultra fonctionnel. Sa puissance évocatrice réside dans des symboles hérités au cours de son passé de trône et profondément ancrés dans l'imaginaire collectif.

« La chaise est un baromètre de l'attitude humaine »³⁷ affirme Witold Rybczynski. Que ce soit dans sa matérialisation de l'hybris, son caractère posturalement absurde ou sa capacité à refléter l'appartenance à un certain milieu, ce curieux siège peut être vu comme le reflet de la société occidentale. Celle-ci est engagée dans une véritable course aux trônes au sein de laquelle chacun lutte pour s'asseoir sur le siège le plus distingué. Entraînés dans ce jeu de chaises musicales, il serait peut-être bon de parfois s'arrêter, pour se rappeler la sage phrase de Montaigne : « Sur le plus haut trône du monde, on n'est jamais assis que sur son cul. »³⁸

37. RYBCZYNSKI, *Now I sit me down : From klismos to plastic chair : A natural history.*

38. Michel de MONTAIGNE. *Essais.* Lefevre, 1834.

Bibliographie

Références

- BAUDRILLARD, Jean. *Le système des objets*. Paris : Gallimard, 1966.
- BIROT, Jean. *Le Saint Empire du couronnement de Charlemagne au sacre de Napoléon*. V. Lecoivre, 1903.
- ESSIG, Mark. *Edison and the Electric Chair*. Walter Books, 2005.
- FRANZISKA BOLLEREY, Cristoph Grafe et. *Cafes and bars : the architecture of public display*. London : Routledge, 2008.
- FRIEDMAN, Uri. “A Global History of Sitting Down”. In : *The Atlantic* (30 août 2016).
- HEWES, Gordon. “The anthropology of posture”. In : *Scientific American* vol. 196, no 2 (1957), p. 122-133.
- HOLLOWAY, Richard. *A little history of religion*. Yale University Press, 2016.
- HOLZMAN, Donald. “A propos de l’origine de la chaise en Chine”. In : *T’oung Pao* (1967).
- KAMPERIDOU VASILIKI, Barboutis Ioannis et. “Klismos—The Style and Form of the Ancient Greek chair”. In : *20AMBI* (2013).
- KUHLMANN, Klaus P. “Throne”. In : *In Willeke Wendrich (ed.), UCLA Encyclopedia of Egyptology* (2011).
- LEROI-GOURHAN, André. *Le Geste et la Parole-tome 1 : Technique et langage*. Albin Michel, 2009.
- LEVINE, James A. *Get up! : Why your chair is killing you and what you can do about it*. Macmillan, 2014.
- MARQUET, Laurence. “L’intérieur des maisons rurales dans le Pays de Redon au XVIIIe siècle”. In : *Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest*. (202).
- MASSEY, Anne. *Chair*. Londres : Reaktion Book, 2011.
- MAUSS, Marcel. *Les techniques du corps*. Éditions Payot, 2021.
- MONTAIGNE, Michel de. *Essais*. Lefevre, 1834.
- PIRSON, Jean-François. *Le corps et la chaise*. Éd. Métaphores, Belgique, 1990.
- RYBCZYNSKI, Witold. *Now I sit me down : From klismos to plastic chair : A natural history*. Farrar, Straus et Giroux, 2016.
- SEIZELET, Éric. “Les trois Trésors sacrés et la symbolique impériale au Japon”. In : *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* (2005).
- VAN DER HORN Esther, et al. “A Seventeenth-Century Drawing for a Chaise à Porteurs”. In : *The Rijksmuseum Bulletin* (2016).
- VUILLÈME, Jean-Bernard. *Les assis : regard sur le monde des chaises*. Éditions Zoé, Carouge-Genève, 1997.

Table des figures

1	Chaise <i>Wassily</i> , Marcel Breuer (1925)	2
2	Chaise avec support lombaire (d'après Hans Strasser)	4
3	Positions de repos, figures de G.Hewes (<i>The Anthropology of Posture</i>)	4
4	<i>Trône-lion</i> de Toutânkhamon	5
5	<i>Portrait de Louis XV, assis sur son trône en grand costume royal</i> , Hyacinthe Rigaud (1715)	6
6	Napoléon I ^{er} sur le trône impérial, Ingres (1806)	7
7	<i>The Garden Party</i> , VII ^e siècle av. J.-C., du Palais Nord d'Ashurbanipal (<i>British museum</i>)	7
8	<i>Le mariage paysan</i> , Pieter Brueghel l'Ancien (1568)	8
9	<i>Lénine à la tribune</i> , Guerassimov (1930)	9
10	<i>Klimos</i> , chaise grecque	9
11	<i>La lecture de Molière</i> , Jean-François de Troy (1730)	10
12	<i>Voyeuse à genoux</i> , XVIII ^e siècle	11
13	<i>Chaise n°14</i> , Michael Thonet (1859)	12
14	Fauteuil <i>Plastic Shell</i> , Charles and Ray Eames (1950)	12
15	<i>A Bloomsbury family</i> , Sir William Orpen (1907)	13
16	Chaise <i>Astley Cooper</i> , Astley Cooper (1835)	14
17	<i>Sella Curulis</i> romaine	15
18	Première chaise électrique, conçue par Dr. George Fell	16
19	Photographie publicitaire d'Herman Miller, « <i>Impress the Neighbours</i> » pour la chaise <i>Lounge</i> Eames (2005)	16
20	<i>Chaise lounge et Ottoman</i> , Charles and Ray Eames (1956)	19



FIG. 20 – *Chaise lounge et Ottoman*, Charles and Ray Eames (1956)